



CRÉACTIFS
Concours pour les jeunes de 18 à 25 ans

DOSSIER DE CANDIDATURE

Édition 2009

Cadre réservé à l'administration

Dossier n°	Reçu le :
------------	-----------

Ce dossier est à remplir entièrement et à déposer ou à envoyer à la Communauté de l'Agglomération Rouennaise au plus tard le **Vendredi 13 mars 2009** (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Norwich House, 14 bis avenue Pasteur
BP 589 76006 ROUEN Cedex 1**

Vous devez impérativement joindre les pièces suivantes :

- La photocopie de la pièce d'identité du candidat et de ses équipiers éventuels
- Un justificatif de domicile du candidat et de ses équipiers éventuels
- Un justificatif de situation personnelle (lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, salarié...)
- Budget prévisionnel
- Le cas échéant, le justificatif d'attribution d'autres subventions
- Curriculum Vitae
- Dossier de présentation du projet (du point de vue environnemental, économique et socioculturel)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, service Initiatives en Faveur des Jeunes au 02.35.52.93.46.

PARTIE 1 LE CANDIDAT

Photo
d'identité

Nom et prénom du candidat :	
Age :	Sexe :
Adresse :	
Complément d'adresse :	
Code Postal :	Commune :
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :
Courriel :	

Quelle est votre situation actuelle ? :

Quel est votre niveau d'études ? :

Les équipiers éventuels

Nom	Prénom	Adresse	Situation actuelle	Age

Budget

Veillez joindre un budget prévisionnel.

PARTIE 4 CONTREPARTIE

Si vous devenez lauréat du concours, vous devrez effectuer une journée de bénévolat en adéquation avec votre projet, au sein des services de la Communauté ou d'une association choisie de commun accord. Quelle est votre proposition concernant cette journée ?

PIECES COMPLEMENTAIRES

Vous pouvez joindre tout document nécessaire à la compréhension de votre projet (DVD, CD Rom, témoignages, comptes rendus, maquette...).

Informations complémentaires

Le **Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**, dans le cadre de l'appel à projets urbains (A.P.U.), se propose de primer jusqu'à 5 projets parmi ceux ayant été sélectionnés par le Jury, au moyen d'une plus-value financière d'un montant maximum de 2.200€ TTC.

Pour percevoir cette plus-value financière du FEDER, en plus d'avoir été sélectionné par le Jury, le porteur du projet doit être ressortissant d'une commune issue du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.¹), ou le projet qu'il porte doit avoir un impact sur le développement des communes concernées par le C.U.C.S. et s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes (Catégorie 43 de Lisbonne +):

- efficacité énergétique et cogénération,
- maîtrise de l'énergie,

¹ Les Communes C.U.C.S du territoire de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise sont les suivantes : Amfreville-la-Mivoie, Canteleu, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Grand-Couronne, Grand-Quevilly, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.

- utilisation d'énergies renouvelables dans la production d'énergies collectives en milieux urbains,
- projets innovants dans d'autres domaines de l'environnement et du cadre de vie.

En outre, cette année, dans le cadre du partenariat entre la Communauté de l'Agglomération Rouennaise et la **Caisse des Dépôts et Consignations**, un maximum de 5 dossiers, parmi ceux retenus par le Jury, pourront bénéficier d'une prime supplémentaire d'un montant maximum de 5.000€ TTC.

Sur décision du jury, cette prime pourra être accordée aux dossiers qui relèvent des domaines suivants :

- Habitat – logement
- Éducation supérieur et recherche ;

Ou sont susceptibles de se traduire en activité économique marchande dans un délai de 3 ans.

Je certifie exacts les renseignements donnés

Date

Signature du candidat

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les candidats au concours CRÉACTIFS disposent des droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant.